

Arrêté du 21 avril 1986 relatif au concours national de praticien hospitalier organisé en application des articles 85, 86 et 13 du décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers

21/04/1986

Consulter également [le décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers](#)